

# Commande d'une nouvelle cloche à Clelles

## 1865

\*\*\*\*\*

### **Autorisation donnée à Mr le Président de la fabrique de faire commande d'une cloche à Mr Burdin fondeur de cloches à Lyon**

*EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL DE FABRIQUE DE CLELLES - Séance du 28 septembre 1865*

#### **Autorisation donnée au Président de la fabrique de faire commande d'une cloche à Mr Burdin fondeur de cloches à Lyon**

L'an 1865 et le 28 septembre, le conseil de fabrique réuni au presbytère sous la présidence de Mr le Curé, en vertu d'une autorisation spéciale [...] ordinaire à la date du 12 courant, présents MM Micand, Victor Gachet, Jean Martin, Pierre Segond, Frédéric Mazet, Placide Bonthoux.

Mr le président a fait observer que la souscription ouverte pour l'achat d'une cloche en vertu d'une délibération prise en conseil de fabrique à la date du 6 juillet année courante, a produit la somme énorme de deux mille sept cents francs, ce qui joint au don de Mr Aimé Rippert et de Dame Veuve Rippert sa tante, fait quatre mille sept cents francs.

Tout en tenant compte des non-valeurs qu'il est aisé de prévoir et de la dépense qu'occasionnera la confection d'un nouveau beffroi, le conseil a pensé que cette somme lui permettait de commander une cloche d'une vingtaine de quintaux. Séance tenant, le conseil a délégué Mr le Curé pour qu'il se rendît à Lyon et commandât à Mr Burdin, fondeur de cloches, une cloche d'une vingtaine de quintaux, c'est à dire environ mille kilos.

Mr le Curé a accepté le mandat qui lui était confié et a promis de se rendre incessamment à Lyon à l'effet de le remplir avec tout le soin dont il était capable.

Ainsi délibéré en conseil de fabrique ce jour

[suivent les signatures]

*NB : cette cloche porte le numéro 1267 dans l'inventaire Vallier de 1886 (intitulé « inscriptions campanaires du département de l'Isère). Elle a été « baptisée » Marie et se trouve toujours dans le clocher de l'église de Clelles.*

*EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL DE FABRIQUE DE CLELLES  
copie dans le registre de la convention signée le 5 octobre 1865*

**Convention entre Mr Burdin fondeur  
de cloches à Lyon rue de Condé 28,  
et Mr Mounier curé et président  
de la fabrique pour l'achat d'une cloche**

Entre les soussignés Monsieur Mounier Curé archiprêtre de Clelles, agissant au nom de la fabrique d'une part ; Mr Burdin fils aîné, fondeur à Lyon, rue de Condé 28, d'autre part : il est convenu ce qui suit ;

Savoir :

que Mr Burdin s'engage à fournir à l'église de Clelles une cloche pesant environ mille kilogrammes, pesée avec le battant, pour le prix de trois francs vingt centimes le kilogramme, les deux [.....] en bronze seront payées le même prix.

Je garantis la dite cloche cuivre et étain première qualité, rendant le plus beau son possible, sans aucun défaut d'art ni vice de fabrication, et si pendant la première année, elle venait à se casser pour quelque cause que ce soit provenant de mon fait, je la réparerais à mes frais.

Je fournirai en outre la monture composée de joug, roue et toutes les ferrures nécessaires, le tout ajusté sur la cloche, prête à être mise en place pour le prix de trois cents francs.

De son côté, Monsieur le Curé s'engage à me donner le montant de ma facture dans l'espace de trois ans, avec intérêt à cinq pour cent l'an à dater du jour de la livraison.

Ainsi convenu et promis d'observer, fait et signé double à Lyon le cinq octobre mil huit cent soixante cinq.

signé BURDIN aîné et MOUNIER curé de Clelles  
Signatures : Burdin aîné et Mounier curé de Clelles